



Communiqué de presse

Le 18 juin 2018

## LAURENCE LASCARY, NOUVELLE AMBASSADRICE DE « CRÉATRICES D'AVENIR »

**Laurence Lascary, fondatrice de la société de production audiovisuelle « De l'autre côté du périph' », s'engage auprès de « Créatrices d'Avenir » en devenant l'Ambassadrice de son édition 2018. Le plus grand concours régional dédié à l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France bénéficie ainsi du soutien de l'une de ses lauréates emblématiques, récompensée en 2015.**



*« A travers la création de ma propre entreprise, j'ai voulu proposer des programmes avec et sur des populations sous ou mal représentées à l'écran, ou de manière très caricaturale et stéréotypée. Je suis donc très heureuse d'apporter mon appui à Créatrices d'Avenir qui s'attache à promouvoir et valoriser la création d'entreprises par les femmes en brisant les clichés et préjugés sur l'entrepreneuriat féminin »* explique Laurence Lascary.

Nouvelle Ambassadrice du concours, **Laurence Lascary** incarne à travers son parcours entrepreneurial l'engagement en faveur de la mixité et de la diversité.

En 2008, elle crée la société « **De l'autre côté du périph'** » qui produit des courts et longs métrages, des documentaires, des séries et des œuvres pour le web. En 2011, elle lance la « Journée des Jeunes Producteurs Indépendants ». Son premier long métrage « L'Ascension » remporte le prix du public et le grand prix du jury au festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez et réunit plus d'1,2 million d'entrées. Son prochain documentaire intitulé « Partir ? » sortira en 2019.

**Laurence Lascary est récompensée en 2015 par le jury du concours « Créatrices d'Avenir »** pour son projet d'entreprise dans un secteur traditionnellement masculin engagé dans la question du vivre ensemble.

En tant qu'Ambassadrice et outre son rôle au sein du concours auprès d'Initiative Ile-de-France et de ses partenaires, Laurence Lascary s'engage activement dans cette édition 2018 de « Créatrices d'Avenir ». Au côté des partenaires officiels du concours, **elle participera au jury final**, en charge d'auditionner et de sélectionner l'entrepreneure qui remportera le « Trophée de la Créatrice d'Avenir 2018 », ainsi que celles qui se verront récompensées par un trophée thématique. Egalement présente à la cérémonie de remise des trophées en décembre prochain, **elle prodiguera ses conseils aux finalistes**.

**Le jury de « Créatrices d'Avenir » s'attachera à valoriser des projets audacieux**, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, l'économie sociale et solidaire, la transition numérique, la transition énergétique, l'économie de partage, l'économie circulaire, la croissance et l'éthique, ou ayant un impact positif sur leur territoire. Comme en 2017, les candidatures des 15 finalistes « Créatrices d'Avenir » seront soumises aux votes du public qui élira la plus prometteuse d'entre elles.

Pour rappel, toutes celles intéressées par ce rendez-vous incontournable des femmes qui entreprennent, peuvent **candidater jusqu'au 30 septembre 2018** en se rendant sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com).

A la clé : un trophée « Créatrices d'Avenir » et **60 000 € de dotations globales**, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement délivré par les partenaires du concours.

## CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Malika Ba – Tél. +33 (0)6 49 58 54 79 – Mail : [malika@edifice-communication.com](mailto:malika@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard – Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 – Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. +33 (0)6 07 16 96 23 – Mail : [nadège.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadège.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 1<sup>er</sup> juin 2018
- Clôture des candidatures..... 30 septembre 2018
- Vote du Public ..... 13 au 21 novembre 2018
- Jury de sélection ..... 22 novembre 2018
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2018

### Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts (des voix pour les associations) sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante (présidente pour les associations) est une femme,
- et les statuts ont été déposés (pour les sociétés et associations) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2018.

### Comment candidater ?

Les candidates remplissent directement le dossier disponible sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com).

### En savoir plus sur Créatrices d'Avenir

- Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com)
- Découvrez les lauréates des précédentes éditions : [www.creatricesdavenir.com/laureates](http://www.creatricesdavenir.com/laureates)
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Suivez « Créatrices d'Avenir » sur la page Facebook : [www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :



Initiative Ile-de-France est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



Groupama  
PARIS VAL DE LOIRE



Neufilze OBC  
ABN AMRO

AIRFRANCE



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE



lesdigiteurs

viàGrandParis



### A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 emplois en 2017, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 90% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur** [www.initiative-iledefrance.fr](http://www.initiative-iledefrance.fr)

## CONTACTS PRESSE

AGENCE EDIFICE : Malika Ba – Tél. +33 (0)6 49 58 54 79 – Mail : [malika@edifice-communication.com](mailto:malika@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard – Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 – Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

INITIATIVE IDF : Nadège Hammoudi – Tél. +33 (0)6 07 16 96 23 – Mail : [nadega.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadega.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)